

PARENTHÈSE

Le journal d'Argenvières



Chers administrés,

Le deuxième numéro de Parenthèse arrive avec les jolies couleurs chaudes de l'automne et depuis cet été, nous reprenons petit à petit une vie normale grâce à la vaccination progressive de la population en plus des gestes barrières qui restent d'actualité.

Mais il y aura un avant et un après COVID. Nos comportements, notre façon de vivre, de travailler et nos habitudes ont changé.

Cependant, cette nouvelle période doit être placée sous le signe de l'optimisme pour que nous puissions poursuivre les projets communaux et communautaires.

En ce qui concerne notre commune, une étude de réaménagement de la Place du Plessis est en cours, le projet de création du site internet devrait voir le jour très prochainement, nous ne manquerons pas de vous en informer. Un seul bémol, l'étang du Gué au Roi n'a pas pu être nettoyé fin septembre, début octobre comme c'était prévu, cette intervention est repoussée au printemps.

Au niveau communautaire, la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise va s'engager dans la mise en œuvre d'une convention territoriale globale avec la CAF du Cher, la MSA et le Conseil départemental afin de répondre aux besoins des habitants actuels et futurs du territoire notamment dans les domaines de l'enfance et la petite enfance.

Lors du repas du 14 juillet, j'avais annoncé la création d'une nouvelle association sur la commune prénommée les 3A (Association Animation Argenvières), je suis heureuse de vous confirmer que les statuts ont été déposés en Préfecture, les projets démarrent et déjà 40 membres en font partie. Cela révèle un besoin prégnant de se retrouver. Je leur renouvelle le soutien de tout le conseil municipal.

Les manifestations ont été à nouveau autorisées avec le Pass Sanitaire, cependant depuis quelques semaines, de nouveaux cas de COVID se développent. Aussi je vous invite à rester vigilant et à continuer à respecter les gestes barrières afin d'endiguer cette pandémie et pouvoir nous retrouver pour les vœux du maire courant janvier. Mais avant tout, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

A très bientôt.

Francine Ménard

Transport scolaire...

Jusqu'en juin 2021, la gestion des circuits de ramassage pour les enfants scolarisés dans la Nièvre était une compétence de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, à la rentrée de septembre 2021, cette gestion a été reprise par la Région Centre-Val-de-Loire.

De nouveaux marchés ont été passés et fin juin, nous avons appris que les enfants de maternelle, primaire, et collégiens emprunteraient le même bus, obligeant ainsi les écoliers à partir une demi-heure plus tôt par rapport à l'année précédente et aller en garderie matin et soir. De plus, l'arrêt du Plessis ne faisait plus partie du circuit.

Aussi, un courrier a été envoyé à Monsieur Fournié, vice-président en charge des transports et des mobilités durables à la Région Centre Val de Loire au sujet de ces deux points.

Ce courrier a retenu son attention et Monsieur Fournié est venu accompagné de Monsieur Bailly, Directeur du service le 27 juillet 2021 en mairie.

Suite à cette rencontre, Monsieur Fournié a accepté de conserver une desserte spécifique pour les maternelles et primaires et de créer officiellement le point d'arrêt « Le Plessis ».

Ainsi, les collégiens peuvent emprunter les arrêts de bus suivants : Place de la Mairie, Le Charme, Rue Saint-Denis et Le Plessis.

Par contre, concernant les enfants de maternelle et primaire, un seul point d'arrêt devait être défini.

Une rencontre a été organisée avec les parents concernés et « Le Plessis » a été choisi comme seul point d'arrêt, étant celui emprunté par le plus d'écoliers. Nous les remercions pour leur compréhension et adaptation.

Le 30 août, une visite du lieu s'est déroulée en présence des représentants de la Région Centre Val de Loire, du Conseil départemental, du Syndicat de transports scolaires de Sancergues, du transporteur et des élus de la mairie afin de définir les mesures de sécurité et d'aménagement pour l'arrêt du Plessis et ainsi pouvoir le mettre en fonction à la rentrée de septembre. De plus, cet arrêt a été retenu également par la Région pour les Lycéens.

Les élus ont apprécié la réactivité et la disponibilité de Monsieur Fournié et Monsieur Bailly afin de trouver une solution pour satisfaire au mieux les enfants et parents.

A l'initiative du Syndicat de Transports Scolaire de Sancergues, des brassards ont été distribués à tous les écoliers dans le cadre d'une campagne de sécurité et prévention, pour la rentrée scolaire.

Infos utiles...

Horaires de la Mairie

Du Lundi au Vendredi
9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30

À partir du 1er janvier 2022
nouveaux horaires

Lundi, Mercredi et Vendredi
8h30 / 12h00
Mardi et Jeudi
8h30 / 12h00 - 13h30 / 18h00

tel : 02.48.76.51.23

secretariatmairie@argenvieres.fr

Permanence des élus de 17h à 18h

Lundi : Francine MENARD, Maire
Mardi : Michel MOULINNEUF, Adjoint
Mercredi : Simone TRINQUET, Adjointe
Jeudi : David CHANDAT, Adjoint
Vendredi : Francine MENARD, Maire
Samedi : uniquement sur rendez-vous

Déchetterie

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Lundi et mercredi :

14h00 à 17h30

Mardi et vendredi :

9h00 à 12h00

Jeudi et samedi :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Dimanche : Fermée

Adresse :

92 Rue de la Résistance,
58400 La Charité/Loire

CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

(délivrée sur simple présentation d'un justificatif de domicile à la Communauté de Communes « Les Bertranges, » au 14 rue Henri Dunant, à 58400 La Charité sur Loire. Tél: 03.86.69.69.06)

Evènements

Cérémonie du 11 novembre

Messe de la Saint Martin (14/11)

Messe Sainte Barbe

(20/11 à 18h à Sancergues)

Déclenchement des illuminations de Noël

(03/12 à 18h30 sur la Place de la Mairie)

Noël des enfants

(10/12 à 19h à la salle des fêtes d'Argenvières)

Vœux de la municipalité

(15/01/2022 à 18h30 à la salle des fêtes d'Argenvières)

Elles sont arrivées.....

Jade SAULU

Leïnaya METAIRIE

Lyzio MASSE LEFEVRE

Kelsy THOMAS

Ils se sont pacés...

Mr BOULONGNE et

Mme FOUGERET

Ils nous ont quitté...

Madame Josiane DEVANDER Monsieur Jean REPETA

Monsieur Ludovic BOURLET Mme Danielle GAUTHIER

Madame Raymonde REPETA Mme Simone MELLOTT

Assemblée Générale des Maires du Cher

Le 26 octobre 2021, l'Association des Maires du Cher a organisé son assemblée générale à Saint-Satur ainsi qu'un salon des partenaires.

A cette occasion, différents sujets ont été abordés comme la revitalisation des centres bourgs avec le témoignage de deux élus. Un protocole relatif au signalisation et au suivi des dossiers concernant les élus municipaux a été signé entre le Procureur de la République et le président de l'AMC afin que les violences à l'encontre des élus soient traitées en priorité.

Après le discours des personnalités politiques présentes, l'association des maires a offert une médaille aux maires qui ont cessé leur mandat pour les remercier de leur investissement.

Monsieur Mauplin a reçu sa médaille pour 25 années de mandat, de la part de Philippe Moisson, président de l'AMC en présence de Marie-Pierre Richer et Rémy Pointereau, Sénateurs.



Dans le rétroviseur...

Des réunions au cours du 1er trimestre ont permis de fixer le prix des participations communales aux tickets de cantine des écoles de Sancergues. La participation a été fixée à 0.51€.

Une rencontre entre les Maires et les Adjointes d'Argenvières et St Léger Le Petit a eu lieu en mars.

Visite de Mr Spring, Chef du centre de gestion des routes départementales, le 23 avril, afin de lui demander conseil sur la pertinence de mettre un « cédez le passage » au bout de la rue St Denis en direction de St Léger. Selon ces conseils, rien ne nécessite la mise en place de ce dispositif.

L'inauguration de la Maison France Services située à Sancergues s'est déroulée le 17 mai.

Après plus de 4 ans de réunions, pour établir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, celui-ci a été approuvé par la Communauté de Communes le 7 juillet dernier.

Les élections départementales et régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin. A l'issue du 2ème tour Mme de Choulot et Mr Grosjean sont élus conseillers départementaux pour le canton d'Avord.

Plusieurs réunions au cours des 2ème et 3ème trimestres ont porté sur la gestion des digues de Loire et la prévention des inondations.

14 JUILLET 2021

Au vu des conditions sanitaires de cette année, le choix des élus s'est porté sur un repas froid. Au menu : Apéritif et amuses bouche (confectionnés par l'équipe municipale) Melon-Jambon sec, Viandes Froides, Tian de légumes, Taboulé, Piémontaise, Fromage Blanc, Tarte aux fruits-Glace Vanille, Café et Macaron. L'entrée et le plat sont produits par la Boucherie Saint Pierre de La Charité sur Loire, les tartes par la Boulangerie Janvier à Sancergues, le pain par la Boulangerie Brunet à Beffes.

Malgré la pluie, 76 personnes ont participé avec joie à ce repas convivial sous les barnums dressés dans la cour de la salle des fêtes.

Nous avons tous pu profiter d'un moment musical offert par Flavio et ses amis musiciens que nous remercions vivement.

Samedi 12 JUIN 2021 : 10ème Edition des Echappées à VELO

Sortie familiale de Beffes à l'Abbaye de Fontmorigny, entre amis, sportifs, seniors, jeunes ...organisée par la commune de Beffes en partenariat avec Argenvières, Marseille les Aubigny et Saint Léger le Petit. Cette balade festive a réuni 52 inscrits dont 19 d'Argenvières auxquelles il faut ajouter toutes les personnes qui ont assuré organisation, encadrement et sécurité sur le trajet aller-retour et tout au long de la journée.

Dès 8h30, inscriptions puis formation des groupes et départ du vélocamping de Beffes.

Premier arrêt à la halte nautique de Marseille les Aubigny avec un exposé de Mme PENOT sur le canal, 2ème arrêt à Jouet sur l'Aubois où les enfants ont pu pratiquer divers jeux dont le tir à l'arc, arrivée en fin de matinée à l'Abbaye où nous avons été gracieusement accueilli par le propriétaire des lieux qui nous a présenté l'espace et l'histoire de cette abbaye cistercienne.

Tout le monde a pu se restaurer sur la terrasse de l'Abbaye ou sous l'ombrage des allées avec le pique nique tiré du sac (règles sanitaires obligent) avant le tirage d'une tombola dotée de lots divers et variés grâce à la générosité de commerçants locaux, du conseil départemental, du Pays Loire Val d'Aubois ... le trajet retour s'est déroulé par étapes durant l'après-midi.

Une belle journée conviviale qui sera renouvelée l'année prochaine dans le cadre des Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire.

A suivre !



Une rencontre avec les Voies Navigables de France a eu lieu le 31 août, afin de déterminer les parties de la communes qui doivent être nettoyées par VNF.

Le 4 octobre, une réunion relative à la sécurisation des berges du canal le long de la RD45 a eu lieu au Conseil départemental avec Mr Fourré, vice-président. Le département a confié une étude au CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) de Blois pour expertiser les berges du canal et notamment « les buttes » pour :

- vérifier les aspects réglementaires de la butte en guise de retenue
- Vérifier les conditions de sécurité de la section : sécurité primaire (sortie de route vers le canal) et sécurité secondaire (configurations rencontrées en accotements)
- Vérifier la nécessité/opportunité d'équiper les rives de dispositifs de retenue.

Les réalisations...

La rénovation de la cuisine de la salle des fêtes est terminée. L'agrandissement, après avoir percé la cloison des anciennes toilettes, rend l'espace plus fonctionnel et agréable. La salle des fêtes est de nouveau disponible à la location. La commune en a d'ailleurs enregistré quelques-unes pour les semaines à venir.

- Des stores occultants et oscillo-battants ont été installés sur les fenêtres et les portes de la salle des fêtes et de la mairie.

- La chaussée de la route des Rousseaux, qui marque la limite avec la commune de La Chapelle Montlinard et qui est mitoyenne, était très endommagée par endroits. Elle a été refaite fin septembre. Une subvention a été demandée et les deux communes se partagent le coût de cette opération.

- La commune a entamé le changement progressif des panneaux de signalisation (panneaux de rue et panneaux de police). Dans l'immédiat, le renouvellement a eu lieu dans les secteurs du Plessis, du Charme et de la Courtine.

- Une vente de bois a été réalisée avec l'ONF pour une recette de 66 000 €. Des travaux ont dû être réalisés pour créer des accès aux parcelles situées derrière l'étang de Villedoigts, lieu où les arbres ont été coupés.

- curage des fossés rue de la Courtine.

Les achats...

- Le tracteur CASE, vieillissant, utilisé par l'employé communal (pour le fauchage notamment) a nécessité des dépenses suite à des pannes et d'autres frais étaient à prévoir dans un avenir proche. La commune a contacté les établissements Ferrand à Lugny Champagne qui ont proposé une reprise de l'ancien tracteur, du broyeur et de l'épareuse pour l'achat d'un tracteur d'occasion récente, de plus petite taille, plus adapté pour une commune comme la nôtre, et d'un broyeur neuf.

- Devant l'interdiction désormais d'utiliser des produits herbicides et alors que la végétation se multiplie de manière exponentielle, la commune a fait l'acquisition d'un réciprocatrice, outil qui se monte sur une débroussailluse. Il possède deux lames distinctes, positionnées l'une au-dessus de l'autre et qui tournent chacune en sens inverse de l'autre. Ainsi, les disques fonctionnent comme des ciseaux. Ce mécanisme évite les projections, de cailloux notamment, et permet un travail au ras du sol.

Les projets ...

- Changement des menuiseries de la mairie (salle du conseil + secrétariat). Selon les préconisations du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), les portes et fenêtres, actuellement en bois, seront remplacées par des menuiseries en aluminium et selon les normes en vigueur, notamment pour les accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et les vitres anti-effraction. Pour cette opération, une subvention a été demandée.

- Le revêtement de la cour de la salle des fêtes va être rénové.

- Etang du Gué au roi : En raison des conditions climatiques très humides cet été et de la vidange du canal (l'eau s'évacue par le ruisseau qui traverse l'étang), l'étang est actuellement en eau ou en partie. Le curage et la réhabilitation des berges n'a donc pu avoir lieu comme prévu en septembre. En accord avec l'entreprise chargée de réaliser ces travaux, ceux-ci sont repoussés au printemps prochain si les conditions le permettent.

Il est également envisagé d'abattre les peupliers au bord de l'étang et de réhabiliter la zone en replantant de nouvelles essences d'arbres autour des tables de pique nique déjà en place selon les recommandations du CAUE.

En début d'année, le CAUE a été contacté pour une étude d'aménagement de la Place du Plessis. La proposition a été envoyée fin juin et suite aux préconisations, nous avons rencontré un architecte paysagiste de La Charité sur Loire afin qu'il nous établisse un projet chiffré pour la réhabilitation de cette place.

Depuis plusieurs mois, les nuisances et dégradations à l'encontre des équipements communaux se multiplient.

- Des tags à plusieurs endroits (abris bus, transfo à l'entrée de la commune) : cette affaire doit être jugée en janvier 2022
- Des vols de jardinières au printemps et à peine installées : l'affaire a été classée sans suite
- Dégradations et casse à la halte vélo (miroir cassé, sanitaire incendié, nouvelles pancartes cassées) : cette affaire est actuellement en cours d'instruction

Pour chaque vol ou dégradation la commune porte plainte, des poursuites sont entamées et des enquêtes sont ouvertes. Certaines aboutissent d'autres non, mais par principe la municipalité ne laissera rien passer et les moyens de surveillance de la halte vélo vont être renforcés.

Les équipements communaux sont l'affaire de tous. Les réparations et remplacements ont un coût partagé par tous, dans le budget communal. Ensembles soyons vigilants pour que ces nuisances diminuent